

Été jeunes se poursuit



Été jeunes se poursuit

Après la session de l'Été jeunes qui a débuté le 16 juillet et se prolongera jusqu'au 27 juillet, la Communauté de communes du Grand Armagnac (CCGA) **informe la population domiciliée sur le territoire de la CCGA qu'il reste des places pour la session qui aura lieu du 13 au 24 août**. L'Été jeunes accueille les jeunes de 14 à 17 ans.

L'Été jeunes propose aux adolescents le programme suivant :

En matinée, les jeunes participeront à des chantiers de découvertes d'une activité professionnelle. L'après-midi, ils bénéficieront d'ateliers de prévention, d'activités culturelles et sportives.

Les critères de sélection des candidats sont les suivants :

Les adolescents doivent être domiciliés dans une commune de la CCGA. La priorité est donnée aux jeunes qui participent pour la première fois à l'Été jeunes. Les adolescents doivent rédiger une lettre de motivations qui doit être adressée à la CCGA 14 allée Julien Laudet 32 800 Eauze.

Pour plus d'infos s'adresser au 05 62 08 78 22 ou grand-armagnac.fr/operationetejeunes.

S'inscrire le plus tôt possible.